

## **51 - Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» - Foyer des Jeunes Travailleurs «La Cassotte» - Versement de subventions**

*M. l'Adjoint GHEZALI, Rapporteur :*

### **1 - Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux»**

Une nouvelle convention pluriannuelle de trois ans avec l'Association gestionnaire du Foyer Mixte de Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» a été conclue après étude du bilan de la convention précédente et du projet associatif présenté par le Conseil Municipal le 14 février 2012.

Il convient, selon les termes de la convention de partenariat, d'objectifs et de moyens pour 2012 à 2014, de se prononcer sur le programme d'actions engagé par l'Association en 2012. Celui-ci détermine la participation financière de la Ville sur chaque action.

En conséquence, un avenant programmatif et financier fixant les actions soutenues par la Ville est passé pour l'année 2012 avec l'Association.

L'Association Foyer Mixte de Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» accueille en priorité des jeunes âgés de 16 à 30 ans dans une structure d'accueil, de logement et d'accompagnement socio-éducatif.

Le projet de l'Association est centré sur l'accueil des jeunes au cours de leur trajectoire d'insertion sociale et professionnelle. Sa mission centrale est de favoriser l'accès à l'autonomie et la socialisation des jeunes par l'habitat et par différentes formes d'incitation et d'actions dans les domaines où se forge leur qualification sociale : vie quotidienne, mobilité, emploi, formation, loisirs, culture...

Pour l'année 2012, le Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» continuera à développer ses actions sur les bases des principes et des valeurs de la charte de l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes. Les actions, proposées dans les domaines de la prévention, de la santé, de la citoyenneté, de l'accès à la culture, sont développées à partir des outils : logement, restauration associative (ouverte sur l'extérieur), activités socio-éducatives, action culturelle et vie collective et associative.

#### **1.1. L'activité «accueil et logement»**

Le Foyer de Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» est ouvert à l'année, 24 h/24 et 7 jours/7. Le FJT «Les Oiseaux» dispose d'un parc de 162 chambres et studettes pour 182 places, répartis sur deux sites distincts (130 chambres et 12 studettes au «Foyer central» et 10 appartements en colocation - 20 chambres - au «Foyer Soleil»).

Les logements sont attribués par une commission interne, sous couvert de critères d'âges (16 à 30 ans), de situation socioprofessionnelle (emploi, toute forme de contrats, formation professionnelle ou stage sur l'agglomération de Besançon) et de condition de ressources financières suffisantes.

En 2011, 445 personnes ont séjourné au FJT (484 en 2010, 453 en 2009, 488 en 2008). Parmi elles, 67 ont effectué un séjour fractionné (Formations et contrats en alternances). Le FJT a accueilli 41 % de femmes pour 59 % d'hommes en 2011.

La durée des séjours est variable : 318 jeunes (soit 76 %) pour des séjours de moins de six mois et 75 (soit 24 %) pour des séjours de plus de six mois.

Le FJT «Les Oiseaux» a accueilli 19 jeunes mineurs (soit dans le cadre d'une prise en charge par l'ASE, soit avec une autorisation parentale), ainsi que 20 jeunes issus de structures éducatives (Aide Sociale à l'Enfance, Centre Départemental de l'Enfance, Centres éducatifs...).

Parmi les jeunes entrés au FJT en 2011 : 71 % étaient âgés de 16 à 25 ans, 17 % de 25 à 30 ans et 12 % avaient plus de 30 ans.

L'équipe du FJT constate, d'année en année, une augmentation significative du nombre de jeunes en situation de grande précarité (ressources financières fluctuantes et en-dessous du seuil de pauvreté).

De nombreux jeunes se trouvent dans des situations de rupture sociale, familiale et présentent des problématiques associées (troubles psychologiques, problématiques d'addictions).

Le FJT dispose d'une activité annexe d'auberge de jeunesse (une dizaine de chambres disponibles sur l'année et davantage l'été). En 2011, l'auberge de jeunesse a comptabilisé 3 468 nuitées (3 472 en 2010). Les personnes hébergées provenaient de 25 nationalités différentes.

L'accueil et le séjour de groupes s'appuient quant à eux sur des conventions passées avec des partenaires : le CRIJ pour les programmes Eurodyssée, Energie Cité, le CLA, le Lycée Ferté ou des clubs sportifs.

Les résidents bénéficient également d'une restauration collective, avec une tarification spéciale et avantageuse. Une exigence de qualité est mise en avant afin de permettre aux résidents du FJT l'accès à une alimentation régulière et équilibrée.

La restauration associative (en moyenne 400 repas par jour) est ouverte sur l'extérieur (entreprises, artisans, personnes âgées du quartier...), sous condition d'adhésion à l'Association. Cette activité, à vocation sociale en proposant des repas à tarifs modérés, demeure un secteur fragile pour l'Association avec des résultats de plus en plus déficitaires (- 76 500 € de résultat d'exploitation en 2011).

L'Association s'interroge et réfléchit actuellement à la pérennité de cette activité.

L'équipe du FJT compte au total 35 salariés permanents (30 ETP), répartis en trois pôles d'activités : «Administration et Finances», «Habitat et Services généraux», «Socio-éducatif et culturel». L'équipe Socio-éducatif et culturelle est composée d'une responsable de pôle, trois animateurs socio-éducatifs, une volontaire de service civique et trois agents d'accueil et de sécurité (veille de nuit).

## **Les perspectives 2012**

Afin de faire face aux évolutions des situations des jeunes vis-à-vis du logement, l'équipe du FJT «Les Oiseaux» souhaite continuer à mener un travail d'observation le plus précis possible. Le développement du réseau partenarial lié aux réponses de logements sera complémentaire de cette étude.

Le FJT «Les Oiseaux» nécessite de renforcer sa communication sur son offre de service à destination des publics cibles : jeunes travailleurs, intérimaires, en formation professionnelle.

Les recherches, concernant les solutions aux problématiques liées au logement des jeunes, permettront l'élaboration de projets de développement à venir.

### **1.2. La fonction «socio-éducatif»**

Le projet socio-éducatif et culturel a été retravaillé et réécrit en 2011. Il recentre les missions du FJT «Les Oiseaux» sur sa fonction d'origine, à savoir de favoriser la socialisation, l'autonomie, la responsabilisation et la citoyenneté des jeunes adultes et des différents usagers.

La réorganisation des services du FJT «Les Oiseaux» s'opère depuis près d'une année. A la suite d'une phase de diagnostic des actions réalisées, l'équipe socio-éducatif et culturelle a souhaité consolider et maintenir son action socio-éducatif auprès des jeunes adultes, résidents du FJT mais aussi poursuivre le développement des partenariats avec d'autres structures sur le territoire bisontin (associations, administrations publiques, établissements publics et privés...).

Sur la base de ce projet socio-éducatif et culturel, la Ville de Besançon est partenaire du FJT «Les Oiseaux» et lui apporte un soutien financier chaque année.

### *1.2.1. Les activités socio-éducatives*

L'accompagnement des jeunes résidents se décline à travers un programme d'actions socio-éducatives.

Les jeunes accueillis au sein du FJT «Les Oiseaux» sont, et sont considérés, comme des «adultes en devenir» : il s'agit alors pour le FJT d'inventer de nouvelles modalités d'intervention auprès des jeunes, en leur donnant à la fois des espaces d'expérimentation nécessaires à leur construction individuelle, mais également des moyens concrets et réellement utiles pour pouvoir trouver une place dans la société à laquelle ils appartiennent.

Ainsi, l'équipe socio-éducative se dote et crée des outils pédagogiques adaptés aux problématiques repérées au sein du FJT.

A titre d'exemples pour l'année 2011 : des guides informatifs et pédagogiques (guide «Accès au logement autonome», «Tri des déchets», «Gérer son budget personnel») ont été créés, diffusés et expliqués aux jeunes résidents en éprouvant le besoin. Une soirée autour des questions de «gestion de budget» a été proposée en complémentarité du guide informatif (participation d'une trentaine de jeunes).

Les espaces de loisirs et de sports collectifs ont une importance prégnante dans la vie quotidienne du FJT. Ainsi, 8 tournois de ping-pong, 14 séances de renforcement musculaire, 2 tournois de billard, 5 soirées barbecue, 2 soirées karaoké, ainsi que des repas, les veilles des fêtes de Noël et Nouvel An, ont été organisés sur l'année 2011.

En complémentarité d'activités de loisirs et de soirées conviviales, l'équipe construit et développe des projets sur des dimensions plus importantes (projets «prêt de vélos», «presse des pommes»).

### **Les perspectives 2012**

En termes de perspectives pour l'année à venir, l'équipe souhaite continuer à développer de nouveaux outils pédagogiques et informatifs. Les thématiques de l'accès à la santé, de l'écocitoyenneté et de la mobilité seront développées dans le courant de l'année 2012, au travers de différents projets socio-éducatifs.

L'équipe continuera à développer ses actions visant à éviter les situations d'exclusion sociale des jeunes. L'étayage des jeunes dans leurs trajectoires, tout en leur laissant liberté et maîtrise des choix les concernant, reste un objectif pour l'équipe du FJT.

### *1.2.2 Les actions culturelles*

Le FJT «Les Oiseaux» propose «une action culturelle éclectique et attractive, élaborée dans une logique d'ouverture sur le quartier et sur la Ville». Inscrite dans un mouvement d'éducation populaire, l'action du FJT «Les Oiseaux» défend un droit à la culture pour tous.

La programmation proposée par le FJT «Les Oiseaux» est en accès libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). L'accès aux spectacles et aux projections est soumis, depuis janvier 2012, à l'adhésion à l'Association gestionnaire du FMJT, ainsi qu'à un système de billetterie exonérée. L'axe de gratuité est un élément fondamental de la politique culturelle de l'établissement. Le FJT, à travers ces actions, fait obstacle à une certaine «ghettoïsation» des habitants et intervient sur le territoire comme structure de proximité. Cette dynamique positive rejaillit sur ses différents usagers et particulièrement sur les jeunes résidents.

Le FJT «Les Oiseaux» dispose de plusieurs salles aménagées et programme ainsi des séances de cinéma, des concerts et spectacles vivants, des expositions et des guinguettes. Ainsi sur l'année 2011 :

- 36 séances de cinéma ont été projetées au «Ciné-club Les Oiseaux» (22 longs-métrages, 6 séances de courts-métrages, 5 projections-débats et 3 cinéma en plein-air), soit un total de 2 246 entrées,
- 11 concerts (rock, blues, jazz, chanson, musique classique...) et 4 spectacles vivants ont été proposés, soit un total de 1 929 entrées sur l'année 2011,
- 9 guinguettes ont été réalisées, soit un total de 2 600 entrées pour l'année 2011 (plus de 350 personnes par soirée),
- 18 expositions (20 artistes différents, peintres, photographes, graphistes, sculpteur...) ont été proposées dans la galerie du FJT «Les Oiseaux».

Cette programmation de qualité, de septembre à juin, est gratuite et libre d'accès à tous les publics, résidents ou extérieurs, afin de procurer une ouverture d'esprit facteur de mixité et de socialisation. Elle est largement ouverte sur le quartier et contribue au rayonnement et à l'animation de ce dernier.

En parallèle de la programmation culturelle annuelle, l'équipe développe des projets culturels, construits sur des dimensions plus importantes ; en 2011 : «Festival Migrant'scène» avec la CIMADE et un partenariat avec les scènes locales dans le cadre du Festival GéNéRIQ 2011.

### **Les perspectives 2012**

Concernant les activités culturelles, plusieurs objectifs seront poursuivis :

- valoriser le travail d'action culturelle du FJT : évaluation quantitative de la fréquentation des actions proposées, mise en valeur des actions par le biais d'une meilleure communication, développement d'une logique de projets (1 ou 2 grands projets annuels),
- développer le travail de médiation culturelle : renforcer les interactions avec les artistes et œuvres culturelles, développer les partenariats avec les structures culturelles du territoire,
- améliorer l'accueil et le confort du public : étude et projet d'aménagement de la salle de projection, investissements liés à la technique (matériel de projection, de sonorisation).

#### *1.2.3 La vie associative, participative et solidaire*

La vie associative se matérialise au FJT «Les Oiseaux», à travers différentes activités : la cafétéria associative (lieu de convivialité), le Conseil de Maison (trois réunions dans l'année, une vingtaine de participants en moyenne) et la mise à disposition de salles pour les associations de quartier.

Ainsi, le FJT accueille en permanence sur l'année : le Club de l'Amitié (3<sup>ème</sup> Age), la chorale de l'ASEP, les associations «BHEP» (poker), «EPI», Agro-bio conso (paniers bio)..., et de façon plus ponctuelle diverses associations pour leurs assemblées générales, leurs réunions ou encore des temps de formation...

Enfin, Le FJT accueille régulièrement des stagiaires au cours de leurs trajectoires de formation scolaire ou professionnelle. Le stagiaire intervient dans la vie quotidienne du FMJT, en accord avec l'équipe et en lien avec les besoins des services proposés aux jeunes. Il est demandé aux stagiaires la production et la mise en œuvre d'un projet ou d'une activité, même si celui-ci n'est pas demandé dans le cadre de sa formation.

## Les perspectives 2012

2 objectifs principaux :

- favoriser l'implication et la participation réelle des différents usagers du FJT : aménagement d'un espace de convivialité, renforcement du Conseil de Maison, intégration au dispositif «A tire d'aile» de la Ville de Besançon, participation aux grands événements initiés par les partenaires,

- proposer un appui financier et méthodologique au développement de projets des jeunes : création d'un fond coopératif et solidaire, participation active au réseau CLAP.

La «vie associative, participative et solidaire» sera un axe de travail important pour l'année 2012. En effet, le FJT «Les Oiseaux» fêtera son 50<sup>ème</sup> anniversaire en 2013. Celui-ci sera l'occasion d'événements d'envergure, qui valoriseront l'ensemble des activités de la structure, autour des questions d'insertion de la jeunesse.

Le pôle socio-éducatif et culturel accueillera, à partir de juin 2012, une jeune volontaire de service civique. Son projet de volontariat sera tourné sur le développement des instances participatives du FJT, ainsi que le soutien aux initiatives des jeunes résidents du FJT «Les Oiseaux».

**La fonction socio-éducatif en direction des jeunes et le lien social développé par le FJT** de par son ancrage sur le territoire en tant que lieu de vie, d'animation et de mixité sociale, constitue la plus value du projet de l'Association FJT «Les Oiseaux».

### 1.3 - Financement

Le FJT accuse un déficit en 2011 avec un résultat net comptable de - **38 353 €** avec 1 960 770 € de charges, contre 1 922 417 € de produits.

En 2011, le secteur socio-éducatif et culturel accuse un déficit de plus de 50 000 € et l'Association s'interroge sur la pérennité de cette action d'utilité sociale.

Le budget prévisionnel du FJT pour 2012 s'élève à 2 010 000 €.

Il est proposé d'accompagner les actions socio éducatives du FJT du même montant de subvention que pour l'année 2011, avec 1 % d'augmentation, soit **40 600 €**.

## 2 - Foyer des Jeunes Travailleurs «La Cassotte»

Le projet de l'Association Foyer des Jeunes Travailleurs «La Cassotte» était jusqu'en 2010 suivi et soutenu par le CCAS. En 2011, la Ville, pour être en cohérence vis-à-vis des deux FJT, a repris le suivi de cette structure et le Conseil Municipal a adopté le 14 février 2012 une convention de partenariat, d'objectifs et de moyens pour 2012 à 2014.

L'association «Foyer des Jeunes Travailleurs - La Cassotte» a, au-delà de l'hébergement pour mission d'accueillir et de soutenir les jeunes, de les accompagner et les aider à la prise d'autonomie, de favoriser l'intégration sociale et l'exercice de la citoyenneté, etc.

En 2011, l'Association a réécrit son Projet associatif et son Projet d'Etablissement, afin d'affirmer le dynamisme et l'adéquation de ces derniers face aux évolutions sociétales.

L'Association sur la base de valeurs partagées, met en œuvre des actions qui s'adaptent aux évolutions constatées. Il s'agit d'offrir :

- . en priorité aux jeunes de 16 à 25 ans de conditions modestes voire précaires, un lieu de vie, des prestations et un accompagnement éducatif et social personnalisé,
- . un hébergement temporaire en période d'été à des groupes de jeunes, des couples, des personnes seules de conditions modestes,
- . aux adhérents de l'Association, un service de restauration et plus largement un certain nombre de services en conformité avec ses valeurs,

et de manière limitée et occasionnelle, à la demande des pouvoirs publics, de participer à des actions sociales (accueil d'urgence de jeunes, accueil temporaire et hébergement de jeunes de 16 à 25 ans, en grandes difficultés).

L'Association, à travers l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement de jeunes, remplit une mission d'utilité sociale et d'intérêt général. Elle s'appuie sur des valeurs défendues par l'ensemble de ses membres et par les professionnels qui interviennent auprès des personnes accueillies.

La valeur de la personne est reconnue, ses droits sont garantis, l'Association veille à :

- valoriser et promouvoir la personne,
- permettre le développement du «vivre ensemble»...
- permettre aux jeunes accueillis de prendre leur place dans la société...
- favoriser le développement de l'autonomie et la responsabilisation...

L'équipe en 2010 était composée de 28 salariés (dont 3 animateurs) (25,81 ETP au 31 décembre 2010) et de 27 salariés au 31 décembre 2011 (23,79 ETP). L'équipe d'animation uniquement féminine en 2010 (excepté un stagiaire) intègre à présent un permanent homme (soit deux animatrices et un animateur).

### **2.1 - La fonction «accueil et logement»**

Le FJT «La Cassotte» accueille des jeunes de 16 à 25 ans (population mixte) avec une possibilité d'accueil jusqu'à 30 ans.

Ces jeunes sont dans une trajectoire d'insertion sociale et professionnelle.

«A ce titre, les professionnels des FJT participent à l'entrée des jeunes dans la vie active et au développement de leur citoyenneté en favorisant tant leur insertion sociale et professionnelle que leur sensibilisation à la santé, la culture, les loisirs, etc.» (*orientations circulaires n° 96-753 du 17/12/1996*).

Le FJT propose un accueil à des jeunes qui sont en mesure de construire un projet et d'assumer financièrement leur hébergement.

En 2011, 386 jeunes (394 jeunes en 2010) (226 jeunes filles et 159 jeunes hommes) l'ont été ; en 2011 également, les 18-21 ans sont toujours aussi les plus nombreux (39 %) (30 % de 21-25 ans) ; 59 % des jeunes accueillis étaient des jeunes femmes, 41 % des jeunes hommes.

140 chambres sont disponibles et 4 chambres répondent aux critères de l'Allocation de Logement Temporaire, «ALT». Le taux de remplissage est identique en 2011 à 2010 (82 %) ; la période estivale accueille un public un peu différent de celui de l'année, public composé de bien davantage de jeunes de passage, parfois de personnes un peu plus âgées que la moyenne de l'année. C'est l'occasion d'accueillir des groupes via des partenariats (dont le CLA ou l'ASE) mais le FJT n'a pas l'agrément «Auberge de jeunesse».

L'occupation des chambres est soumise à des variations saisonnières qui ont leur importance : à chaque rentrée en septembre, le FJT ne peut accueillir tous les candidats par manque de place. En fin d'année scolaire, les jeunes, qui sont en formation professionnalisante souvent quittent l'établissement ; aussi durant la période estivale, l'établissement élargit son accueil à beaucoup de jeunes de passage.

Le FJT n'est pas un lieu anonyme où les jeunes prennent juste une chambre mais c'est aussi un lieu de vie, d'accompagnement et d'accueil que les animateurs et le personnel du FJT apportent selon les demandes. De plus, le FJT a l'agrément de résidence sociale et d'accompagnement dans le logement autonome.

Il n'y a donc pas d'évolution significative du public en 2011 par rapport aux deux dernières années.

La restauration est un des liens importants que crée le FJT. Servant 90 000 repas par an (une moyenne de 300 repas par jour), le service connaît cependant d'importantes fluctuations (en fonction des dates, de la météo, du contexte économique, etc.). 85 974 repas ont été servis en 2011. La restauration a continué à évoluer à la baisse (moins 9 336 repas) durant l'année 2011 mais elle affiche une meilleure fréquentation au début 2012, suite au nouvel élan donné par le nouveau groupe interne «Restauration» comprenant des administrateurs et des professionnels. Ils se sont notamment fortement impliqués pour faire connaître davantage la prestation de «la Cassotte» et sa qualité.

Le FJT est un lieu «tremplin» vers l'autonomie : accompagnement de jeunes par exemple vers un CHRS pour les jeunes en difficultés ou un logement de droit commun lorsque les jeunes y sont prêts (en partenariat avec les bailleurs privés ou publics, FSL etc.) (cf. agrément préfectoral de janvier 2011 «agrément ingénierie sociale, financière, et technique», selon le décret du 30 décembre 2009).

## **2.2. - La fonction «socio-éducative»**

La pluralité des profils accueillis au FJT entraîne la mise en œuvre d'une dynamique professionnelle collective qui permet aux jeunes de développer des compétences. Le suivi socio-éducatif constitue donc un des fondements de l'accompagnement proposé au FJT : «L'accession à l'autonomie est certes l'objectif central, toutefois les jeunes ont besoin d'un accompagnement qui prenne en compte leur trajectoire de vie avec leurs problèmes et leurs caractéristiques».

L'action éducative est conduite par une équipe qualifiée chargée d'organiser différentes actions. Le foyer et son infrastructure socio-éducative répondent aux objectifs des projets personnalisés et favorisent la mise en œuvre d'actions collectives :

- l'accueil qui sollicite un temps conséquent car il est individualisé,
- et l'organisation du temps libre et des loisirs.

La prise en compte et l'organisation du temps libre représentent un enjeu important pour les jeunes accueillis. Organiser le temps libre c'est favoriser la cohésion sociale, développer les mises en situation. Le brassage social et l'insertion sociale sont ainsi fortement visés. L'équipe peut affiner l'observation des jeunes, identifier ses capacités ou ses points faibles. En ce qui concerne le jeune, il est associé aux choix, cet «apprenti citoyen» peut aussi par ce biais, découvrir et expérimenter le monde qui l'entoure.

Les jeunes travaillent et sont présents en soirée et le week-end. L'intervention des professionnels permet la mise en œuvre d'activités ponctuelles. Des choix sont à réaliser au regard de l'organisation, toutefois, la planification de sorties est réalisable lorsqu'elle est anticipée. Les jeunes sont encouragés à rejoindre d'autres activités proposées par d'autres organismes.

Des sorties culturelles telles que le cinéma, le théâtre, des concerts sont proposés en vue de favoriser l'ouverture et l'insertion. Les objectifs visés sont : l'apprentissage de la vie sociale et l'autonomie.

Dans un souci d'ouverture et d'intégration sociale, une des originalités du foyer est d'inviter le public et «l'extérieur» à venir à la rencontre des jeunes. Ainsi des activités spécifiques sont organisées telles que : théâtre, projection de films, expositions...

Une logique de projet mêlant les différents intervenants est inscrite dans la vie du Foyer. Aux problèmes d'insertion professionnelle s'ajoutent souvent des problématiques d'insertion sociale, des difficultés personnelles et des situations liées à des contextes familiaux douloureux.

Les actions mises en œuvre sont diversifiées afin de toucher le maximum de jeunes. Les actions collectives et individuelles cherchent à favoriser les rencontres, les échanges et reposent sur une démarche personnelle et volontaire des résidents.

**\* Actions conduites :**

- **l'emploi** : Médiation, appui, suivi de l'évolution des projets professionnels, aide à la compréhension du contexte, accompagnement à la Mission Locale (visites, appels téléphoniques...), rencontres avec les employeurs, conseils pour l'élaboration de CV, élaboration des courriers de recherche d'emploi...

- **la formation** : rencontres avec les établissements de formation, réponses individuelles en fonction des objectifs spécifiques d'un projet (attitudes, comportements...), soutien au projet de formation ou professionnel

- **le logement** : l'objectif de l'accueil au foyer est que le jeune soit «acteur de son hébergement». Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de lui faire acquérir toutes les connaissances de l'accès au logement autonome. Pour y parvenir, le jeune est accompagné dans les démarches administratives : la gestion financière et la gestion du budget, formalités administratives, orientation vers des structures adaptées en cas de difficultés (Contrats jeunes majeurs, hébergement «social» tel que CHRS...), santé (suivi individuel et prévention).

Des activités spécifiques sont également organisées : nettoyage berges du Doubs, jeux d'expression, percussions, projets permettant de créer du lien intergénérationnel avec le quartier, éducation à l'alimentation, etc.

Enfin, le FJT accueille et accompagne des stagiaires issus de diverses formations : Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale, Conseiller en économie sociale et familiale, éducateur spécialisé, etc. Un tutorat est organisé en fonction des diplômes.

Le FJT loue également ses salles aux associations et autres personnes intéressées. Dans le cadre du nouveau partenariat, le FJT mettra gracieusement à disposition une salle pour des réunions municipales et notamment celle du CCH.

Le FJT propose également des sorties, des partenariats avec les théâtres (sorties au théâtre, pièces jouées au FJT). Le FJT est ouvert sur l'extérieur et est intégré dans son environnement et dans son quartier (fête de quartier, etc.).

**Fin 2011, début 2012, de nouveaux axes se développent :**

L'équipe des animateurs de la Cassotte invente, en fonction des périodes et des nouvelles idées ou compétences internes, des axes d'animation parfois très simples mais très appréciés, telles des soirées d'ateliers pratiques (jonglerie, modelage de ballons...), qui valorisent ceux qui parfois ne le sont pas du tout dans des cadres plus classiques... ; des activités sportives sont en attente d'être développées (football) et les premières mises en œuvres ont été très appréciées.

Des actions de préventions se sont poursuivies sur des thèmes incontournables (ex : préventions des addictions avec le CODES...).

De même le travail en partenariat avec les dispositifs et structures qui peuvent apporter des solutions de logement pour la sortie des jeunes qui ont de faibles ressources mais qui n'ont pas vocation à rester indéfiniment au FJT, par exemple les «logements-tremplin» que proposent le CCAS, dans le cadre du groupe de travail «dé-cohabitation jeunes» ou, bien sûr, les bailleurs sociaux avec lesquels l'équipe développe de nouveaux liens.

A signaler que le FJT est aussi présent aux réunions du SIAO, tant comme partenaire pour l'intégration de jeunes au FJT, que pour des réorientations de jeunes qui se révéleraient comme ayant besoin d'un accompagnement social beaucoup plus soutenu et qui ne relève pas d'un FJT (orientation vers un CHRS par exemple).

Pour le Projet d'Etablissement, l'équipe de «La Cassotte» s'engage dans une Démarche Qualité qui s'appuie sur un travail d'«Evaluation Interne des Pratiques Professionnelles», évaluation interne prévue par la Loi qui régit la structure (Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'Action sociale et qui s'applique aux Foyers de Jeunes Travailleurs) ; ce travail d'analyse et d'évaluation des pratiques va se dérouler, comme l'écriture du projet Associatif et celui du Projet d'Etablissement, dans une démarche très participative qui implique tous les salariés, par groupe ou sous groupe, avec une participation de deux administrateurs intéressés à la vie interne de la structure. Une formatrice de l'IRTS (Institut Régional de Travail Social) de Franche-Comté accompagne ce travail qui va s'étendre sur toute l'année 2012, et permettra que se poursuive une vigilance pour une amélioration constante de la qualité du service rendu.

### 2.3 - Financement

Le Compte de Résultat 2011 présente un résultat négatif de moins 42 669,95 € ; le montant des charges s'élevant à 1 576 319,83 € et les produits à 1 533 649,88 €, l'essentiel du déséquilibre provenant d'une baisse des produits de restauration, les produits de l'hébergement se maintenant.

Compte tenu d'une meilleure fréquentation du service de Restauration en ce premier semestre 2012, et si rien n'affecte le fonctionnement de la structure d'ici la fin de l'année, le FJT envisage en 2012 de se rapprocher de l'équilibre financier.

Le budget prévisionnel 2012 s'élève à 1 490 000 €.

Il est proposé d'accompagner les actions socio éducatives du FJT du même montant de subvention que pour l'année 2011, avec 1 % d'augmentation, soit **15 300 €**.

### Propositions

Le Conseil Municipal est donc invité à :

- attribuer les subventions d'un montant de 40 600 € au Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» et de 15 300 € au Foyer des Jeunes Travailleurs «La Cassotte»,

La somme de 55 900 € sera prélevée sur les crédits inscrits au BP 2012 au chapitre 65.422.6574.47041.

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants programmatifs correspondants pour 2012 avec le Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» et avec le Foyer des Jeunes Travailleurs «La Cassotte».

«**M. LE MAIRE** : Est-ce qu'il y a des oppositions ? Je n'en vois pas. Des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 13 juillet 2012.*